



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 N°2024/08**

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 Nombre de pouvoirs : 0
 Date de convocation : 02/04/2024

Séance du : 08/04/2024 à 19 heures 30

Le CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de MAUGUSTYNIAK Jérôme délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M GAILLARD Thierry, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		103 033,13		306 226,67		409 259,80
Opérations de l'exercice	821 083,55	903 990,81	411 767,62	142 338,37	1 232 851,17	1 046 329,18
TOTAUX	821 083,55	1 007 023,94	411 767,62	448 565,04	1 232 851,17	1 455 588,98
Résultats de clôture		185 940,39		36 797,42		222 737,81
Restes à réaliser			11 578,91	286 165,70	11 578,91	286 165,70
TOTAUX CUMULES	821 083,55	1 007 023,94	423 346,53	734 730,74	1 244 430,08	1 741 754,68
Résultats définitifs		185 940,39		311 384,21		497 324,60

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Fait et délibéré, en Mairie,
 Pour copie conforme,
 En Mairie, le 08 avril 2024
 Publié, le 11/04/2024
 Transmis, le 10/04/2024
 Certifié exécutoire
 L'Adjoint au Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

